

Le maintien des prix d'autres pays à des niveaux beaucoup plus hauts que ceux du Canada nécessite la rétention de restrictions rigoureuses sur les exportations, même une fois la guerre terminée, afin de subvenir aux besoins élémentaires du Canada et d'empêcher l'épuisement de tout l'approvisionnement domestique. Toutefois, à la fin des hostilités et après avoir protégé les contrats du Royaume-Uni, la régie du bois cesse d'assigner les expéditions à des pays spécifiés et laisse au commerce la liberté de choisir ses propres marchés d'exportation. Le contingentement n'est établi que sur le total.

Bois d'avionnerie.—Pendant la guerre de 1914-18, l'épinette de Sitka, qui ne croît que sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, se révèle le bois qui convient le mieux à la charpente des avions et, pendant celle de 1939-45, des billes choisies du merisier de l'Est du Canada sont jugées des plus propres à la fabrication de placages conformes aux spécifications rigoureuses des contre-placages d'avions. La régie du bois aide sensiblement à assurer aux manufacturiers du Canada et des Etats-Unis des quantités suffisantes de ces deux espèces de bois de haute qualité.

Les premières années, presque toute la production d'épinette de Sitka propre à l'avionnerie va au Royaume-Uni, mais au printemps de 1942 l'approvisionnement menace de manquer. L'inauguration d'un programme canadien en vue de construire le bombardier Mosquito complique davantage la situation. En juin 1942, une compagnie de la Couronne, connue sous le nom de Aero Timber Products Limited, est créée afin d'augmenter la production d'épinette de Sitka. La compagnie établit huit camps et surveille les opérations des particuliers. La production s'élève à 17,000,000 de pieds en 1942 et à 26,000,000 de pieds en 1943, dont les deux tiers environ sont expédiés au Royaume-Uni. Le reste est réparti entre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Le Royaume-Uni absorbe les plus grandes quantités de placages d'avionnerie. Avant la guerre, ses importations du Canada sont de 10,000 tonnes par année, mais en 1941 elles s'élèvent à 60,000 tonnes. Cette année-là, le régisseur britannique demande des billes de placage de merisier, des feuilles de placage et des contre-placages pour la fabrication d'avions, et la régie canadienne du bois prend charge de toutes les négociations. En août 1942, une autre compagnie de la Couronne, la Veneer Log Supply Limited, est établie et les producteurs de billes de la qualité requise doivent les offrir à la nouvelle compagnie.

Au printemps de 1945 et avant la fin des hostilités, il est reconnu que la demande maximum de bois spécial d'avionnerie est passée. Des réserves considérables ont été accumulées et, par conséquent, les restrictions sur l'emploi des billes de placage d'épinette de Sitka et de merisier peuvent être supprimées. Les deux compagnies de la Couronne sont liquidées et leur charte remise.

Bois de chauffage.—Près de la moitié de tous les ménages canadiens se chauffent au bois. La majeure partie de ce bois de chauffage, en temps normal, provient des fermes et le mouvement de la main-d'œuvre agricole vers les forces armées et l'industrie de guerre produit une grave pénurie de cette denrée en 1942. Sur la côte de la Colombie Britannique, où plusieurs logis sont chauffés à la sciure de bois ou autres déchets de scierie, une demande accrue de la part de l'industrie donne suite à l'insuffisance de ces produits.

Pour s'occuper de cette situation urgente, un administrateur du bois de chauffage relevant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre est nommé. Plus tard, une nouvelle division de la régie du bois assume ces responsabilités. Afin de stimuler la production, des primes sont payées aux marchands et les intérêts du